

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3333 - LUNDI 1^{er} OCTOBRE 2018

EDUCATION

Le gouvernement et les syndicats pour une rentrée scolaire apaisée



Les deux parties ont conclu des accords concourant à l'effectivité de la rentrée scolaire 2018-2019. Ainsi, les enseignants et les élèves sont appelés à renouer avec le chemin de l'école ce 1^{er} octobre, après trois mois de vacances. « *Les syndicats des ministères de l'Enseignement demandent à tous les enseignants de renouer avec les occupations pédagogiques dès ce lundi 1^{er} octobre 2018 sur toute l'étendue du territoire national* », tel est l'appel lancé par le panel des syndicats des enseignants. [Page 7](#)

DIPLOMATIE

La Chine célèbre les 69 ans de sa proclamation



Ma Fulin

Prélude à la célébration, ce 1^{er} octobre, des 69 ans de la proclamation de la République populaire de Chine, l'ambassadeur Ma Fulin a organisé, le 28 septembre, au siège de la mission diplomatique chinoise à Brazzaville, une réception en présence de plusieurs invi-

tés dont une dizaine de membres du gouvernement congolais. « *La République Populaire de Chine est fondée, le peuple chinois est debout !* », manifesta Mao Zedong, le 1^{er} octobre 1949, au moment de la fondation de son pays. Cette proclamation a été rappelée par l'ambassadeur de Chine au Congo au début de son allocution de circonstance, durant laquelle il a loué le leadership du Parti communiste chinois et de ses dirigeants dans le « grand bond historique » réalisé par l'empire du Milieu. [Page 9](#)

TRANSPORT AÉRIEN

Air France
rénove ses
Airbus A 330

[Page 10](#)

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Quinze entreprises vont bénéficier de l'aide de l'Etat

Sur vingt-trois demandes d'aide de l'Etat soumises par des entreprises à la Commission nationale des investissements, une société seulement a obtenu l'accord définitif et quatorze autres doivent compléter leurs dossiers. L'identité des bénéficiaires n'a

pas été dévoilée au public. Il s'agit pour la plupart des entreprises locales œuvrant dans les secteurs bancaire, agro-industriel, industriel, télécommunications, bâtiments et travaux publics, transport, hôtellerie, exploitation forestière, écotourisme, hydro-

carbure, agriculture.

Selon le directeur de cabinet du ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, Jean-Raymond Dirat, huit sociétés n'ont pas pu convaincre les membres de la commission d'investissement. [Page 4](#)



DEVOIR DE MÉMOIRE

Belinda Ayessa: « *Il était important qu'on associât des personnalités et des institutions dont l'expertise et l'intérêt sont au fait de ce sujet* »

Etre un lieu de mémoire, c'est tout le sens que la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, Belinda Ayessa, donne au colloque scientifique international sur l'histoire du Royaume Kongo que son musée va abri-

ter du 2 au 3 octobre. Dans un entretien exclusif aux *Dépêches de Brazzaville*, elle a salué les universitaires, les cadres de l'Unesco ainsi que tous les intellectuels qui se sont investis pour l'organisation de ces retrouvailles. [Page 16](#)

Editorial
Harcèlement

[Page 2](#)

EDITORIAL

Harcèlement

Que l'Etat s'emploie à récupérer auprès des entreprises petites, moyennes ou grandes les sommes qui lui sont dues à différents titres - taxes, impôts, charges sociales et autres - n'a rien qui puisse surprendre ni, d'ailleurs, choquer. Comment, en effet, parviendrait-il à redresser ses finances et à mettre de l'ordre dans sa propre gouvernance s'il ne dispose pas des moyens sonnants et réverbérants nécessaires pour y parvenir ?

Ce à quoi, malgré tout, les administrations concernées devraient prêter la plus grande attention dans le moment où elles agissent avec force dans ce sens en multipliant les actions visant à récupérer les sommes dues à la collectivité est le règlement des sommes, souvent très importantes que l'Etat doit lui-même aux entreprises sous une forme ou sous une autre. Si elles ne le font pas, en effet, elles provoqueront inévitablement la faillite de nombreux acteurs économiques et aggraveront de ce fait la crise qui frappe notre pays depuis des mois.

Nous qui observons avec attention la scène économique nationale sommes bien placés pour mettre en garde sur ce sujet la puissance publique dans ses différentes composantes. Et pour dire que les alertes lancées tout au long des derniers mois par les chefs d'entreprises et les organisations au sein desquelles ceux-ci se regroupent n'ont pas été entendues. Avec cette conséquence, perceptible dans tous les secteurs de l'économie, que les acteurs se replient sur eux-mêmes pour survivre. D'où l'affaissement de la croissance, la hausse du chômage, l'aggravation de la misère dans les zones les plus touchées par la crise.

Disons-le clairement, il ne sert à rien dans un pareil contexte de harceler ceux et celles qui ont accumulé les retards de paiement tant que les sommes dues par l'Etat à travers ses ministères et ses administrations ne sont toujours pas réglées.

Agir de la sorte, c'est refuser de regarder la vérité en face au risque d'aggraver les tensions économiques et sociales qui déstabilisent le pays.

Alors que se précise la sortie de crise grâce à l'appui de la communauté internationale, ce à quoi devrait veiller la puissance publique est la protection des entreprises dont dépendra pour une large part le rebond à venir.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Le président du Sénat congolais s'entretient avec son homologue français

Un an après son installation à la chambre haute, en septembre de l'année dernière, Pierre Ngolo est allé s'entretenir à Paris, le 27 septembre, avec son homologue Gérard Larcher.

La venue en France de la deuxième personnalité de l'Etat congolais était annoncée depuis le mois d'août dernier, dans le cadre de la coopération entre les institutions parlementaires des deux pays.

Cette grande première dans l'histoire des deux institutions s'est déroulée dans l'enceinte du Sénat, dans le sixième arrondissement de Paris. Les deux hommes d'Etat, pendant plus d'une heure d'entretien, ont évoqué la diplomatie parlementaire et la coopération technique entre leurs pays respectifs, dans la grande tradition républicaine.

À l'issue de cet entretien qualifié de constructif et convivial, Pierre Ngolo et Gérard Larcher, dans leur rôle de sages, ont fait le tour d'horizon des problèmes du Congo, notamment l'évocation de la situation de crise actuelle qu'il traverse, en attendant de conclure un accord avec le Fonds monétaire international dans la phase actuelle des ultimes négociations. De cet entretien, il ressort des intentions techniques envisagées pour raffermir les jalons d'actions à mener. Christophe-An-



Pierre Ngolo s'entretenant avec Gérard Larcher, en présence de Rodolphe Adada, ambassadeur du Congo en France. Crédit photo : Fredy Mizelet by Flam

dré Frassa, sénateur du groupe d'amitié avec le Congo Brazzaville, a été mandaté pour mener à bien le suivi de ces échanges. De source sûre, il sera établi un protocole de formation.

Au-delà des aspects techniques, le Congo sera associé au rendez-vous des Sénats européens du 13 au 15 juin 2019. Gérard Larcher s'est dit sensible à l'amitié entre la France et le Congo, en réaffirmant son respect des « Histoires communes » scellées par le discours de 1944. Entretiens, il a accepté l'invitation de se son-

homologue de se rendre très bientôt au Congo, saluant au passage l'action de la sécurisation de la sous-région du Bassin du Congo menée par le président Denis Sassou N'Guesso.

Notons que l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, et son homologue français au Congo, Bertrand Coche-ry, ont assisté à cet entretien. Saluons au passage le rôle dans les coulisses du groupe de liaison Afrique Europe.

Marie Alfred Ngoma

HYDROCARBURES

Martin Deffontaines satisfait des activités pétrolières au Congo

Le directeur général de Total Congo l'a fait savoir le 27 septembre à Brazzaville, au cours d'un échange avec le premier vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat.

Martin Deffontaines a jugé positif et même satisfaisant, l'état de santé du secteur pétrolier dans le pays, malgré l'extrême volatilité des cours. Dres-

sant le bilan de ce secteur après la mise en service du projet Moho-Nord, l'année dernière, il a laissé entendre que les résultats de production sont bons jusqu'à présent et le travail consiste à préparer les relais de croissance pour le futur. Il a, par ailleurs, rappelé que le pétrole est une ressource dont les cours sont extrêmement volatils. « Il faut donc faire face à ces cycles et en tant que responsable de l'entreprise aujourd'hui,

je me dois de la préparer à cela. C'est pour ça qu'on travaille à la performance de l'économie de ce secteur à résister et à être résilient à ces cycles », a-t-il renchéri. Venu présenter ses civilités au président de l'Assemblée nationale, le directeur général de Total Congo a profité de l'occasion pour mesurer l'attachement des autorités congolaises à ce secteur.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

Les ambassades accréditées au Congo appelés à déclarer leurs données de la balance des paiements

L'exhortation a été faite aux missions diplomatiques ainsi qu'aux organisations internationales présentes dans le pays, le 28 septembre à Brazzaville, au cours d'une réunion de sensibilisation à la question, organisée par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

La séance de travail a été présidée par le directeur national de la BEAC, Michel Dzombala. Selon lui, l'initiative qui exige aux ambassades et consulats ainsi qu'aux institutions internationales évoluant au Congo de déclarer leurs données de la balance des paiements épouse la méthodologie du Fonds monétaire international (FMI). Celle-ci, a-t-il expliqué, demande que les missions diplomatiques communiquent périodiquement leurs transactions économiques, monétaires et financières réalisées avec les agents économiques résidents dans le pays, d'autant plus qu'elles sont considérées comme des entités non-résidentes.

Soulignant l'importance de la balance des paiements dans la formulation et la conduite de la politique économique du Congo, le responsable de la BEAC a précisé que ce document de collecte fait partie des comptes nationaux d'un pays et, dans le cas du Congo, il participe aux échanges d'informations économiques entre les ambassades et les autorités nationales. « Comme

vous pouvez le comprendre, ces transactions qui représentent des exportations pour le Congo sont source de devises non négligeable pourvu qu'elles soient enregistrées », a-t-il ajouté.

Parlant de la tâche dévolue à son institution pour l'accomplissement de cette politique, Michel Dzombala a signifié que dans tous les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), ex-

cepté le Cameroun, les balances des paiements sont élaborées par la BEAC. Au Congo, cette mission est exécutée en étroite collaboration avec la direction générale de la monnaie et des relations financières extérieures, rattachée au ministère des Finances et du budget. Mais les résultats des collectes réalisées depuis plusieurs années montrent une absence totale de la contribution des ambassades et représentations diplomatiques accréditées au Congo. C'est pourquoi, dans le cadre de la réforme des méthodes d'élaboration des statistiques des

données de la balance des paiements, la BEAC a révisé tous les supports de collecte des données sur les échanges extérieurs, dont les questionnaires ont été dédiés aux ambassades et organisations internationales.

« Ce nouveau système de collecte et de compilation des données de la balance des paiements a été mis en production en mars 2017 dans l'ensemble des pays de la Cémac. Il devrait donc accélérer le renseignement des questionnaires de collecte des données à transmettre à la Banque centrale. Nous sollicitons votre col-

laboration pour la collecte des données de l'année 2017 car la validation est prévue pour le mois de décembre 2018 », a précisé l'orateur, insistant sur le fait que l'indisponibilité des données des ambassades et représentations diplomatiques a pour conséquence de biaiser la qualité des statistiques de la balance des paiements élaborées par la BEAC.

Intervenant en sa qualité de vice-doyenne du corps diplomatique, l'ambassadeur de la République du Tchad au Congo, Madjimta Kalzeube Neldingar, a souhaité que la majorité des structures de la Cémac puisse suivre l'exemple de la BEAC, afin que le corps diplomatique s'habitue à ce système. « Nous ne pouvons être assez performants dans nos fonctions de suivi et d'observation que si nous sommes dotés d'informations suffisantes », a reconnu la vice-doyenne du corps diplomatique.

Notons que selon la stratégie de la BEAC, des séances de formation seront organisées à compter de la semaine prochaine à l'endroit des collaborateurs des ambassades et consulats en charge de la déclaration des données.

Rock Ngassakys

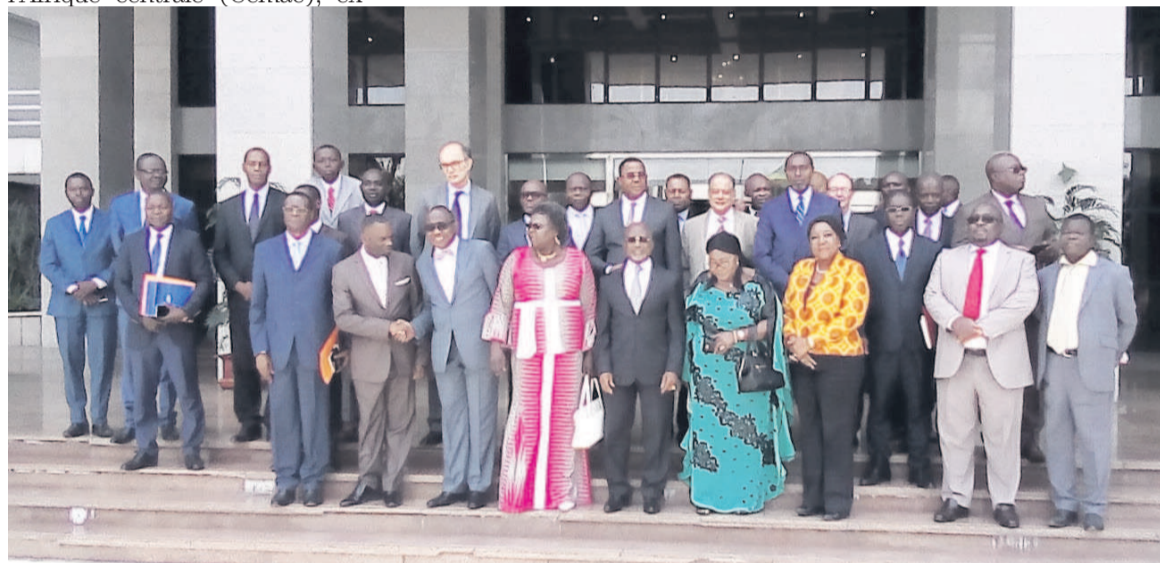


Photo d'ensemble après la réunion (Adiac)

LE FAIT DU JOUR

A New York l'autre jour

A-t-on assisté, peut-être, la semaine dernière, à New York, aux Etats-Unis, à l'une des assemblées générales de l'ONU les plus révélatrices des inimitiés qui triturent les relations internationales depuis la chute du mur de Berlin en 1989 ? Ce n'est vraiment pas verser dans le grossissement des faits que de souligner la gravité des déclarations venant des chefs d'Etat et de gouvernement des pays sur lesquels repose, en partie, l'équilibre du monde.

En vedette, du fait de la tonalité de leurs discours, les présidents américain, Donald Trump; français, Emmanuel Macron; iranien, Hassan Rohani; palestinien, Mahmoud Abbas; et le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, ont chacun trouvé les mots pour accuser ou acculer l'autre, l'approuver ou le contredire sur une scène onusienne où ceux qui prennent la parole savent néanmoins compter sur le côté « civilisé » de ce lieu qu'ils

fréquentent à échéance régulière d'année en année. On peut dire des choses fortes mais on ne doit pas en venir aux mains.

Au-delà, en effet, des paroles enflammées, des attaques en règle du genre de celles auxquelles se sont livrés les dirigeants cités plus haut, la tribune des Nations unies offre aussi l'occasion de nouer des contacts de divers ordres qui laissent toujours la porte ouverte à la négociation, même entre ennemis jurés. Ce qui signifie que la volonté de se parler existe et il faut espérer qu'elle se consolide dans les cœurs de ces hommes en colère, en apparence, qui tentent en fait chacun de défendre avec ses mots les intérêts des nations qu'ils représentent. Pourtant, ils ont aussi intérêt à défendre ceux du monde qui nous entoure.

Après avoir littéralement « lessivé » l'Iran d'Hassan Rohani et dénoncé « la bureaucratie mondiale non-élue » que

représentent à ses yeux les institutions comme le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, ou encore la Cour pénale internationale (les Etats-Unis s'y sont retirés), le président américain a néanmoins terminé son discours en implorant Dieu de bénir toutes les nations du monde, y compris on suppose celles qui ne sont pas « des exemples de démocratie et de réussite » que sont, a-t-il cité, l'Inde, Israël, la Pologne et l'Arabie saoudite.

S'il a répondu point pour point à son homologue américain, accusant les Etats-Unis de chercher à le renverser, le président iranien a déclaré garder l'espoir que Washington reviendra sur son retrait de l'accord sur le nucléaire conclu le 14 juillet 2015. Garder l'espoir du retour à la table des négociations, cela a été aussi la ligne défendue par le président palestinien et le Premier ministre israélien dans le conflit qui les oppose depuis de nombreuses décennies.

Si tout comme son homologue américain, le président français a fait allusion à la « ligne rouge à ne pas franchir » concernant l'utilisation éventuelle d'armes chimiques dans la guerre en Syrie, Emmanuel Macron est celui qui a pris le contre-pied de l'essentiel des vues développées par ce dernier. Contre le repli sur soi des Etats qui s'estiment suffisamment forts, riches et prospères, il a prôné le partage, la solidarité, la concertation à plusieurs ou multilatéralisme.

Mais quel monde les hommes et les femmes des générations présentes souhaitent-ils laisser à leurs enfants ? Cette question reste pendante car ceux qui l'ont posée à leur tour du haut de la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies n'ont pas pu dissiper « le doute et le danger » qui guettent un monde miné par tant de défis que ni l'argent ni les armes ne semblent être les seules alternatives à leur résolution.

Gankama N'Siah

TRANSPORT

L'Association congolaise du droit maritime salue les 70 ans de l'OMI

La journée mondiale de la mer, célébrée la dernière semaine du mois de septembre, a coïncidé cette année avec les 70 ans de l'Organisation maritime internationale (OMI). À cet effet, le président de l'Association congolaise du droit maritime (Acodm), Erick Dibas-Franck, se félicite de l'apport multiforme de cette institution onusienne dans le développement des transports maritimes.

« L'Acodm salue les efforts consentis par l'OMI, depuis le naufrage, le 18 mars 1967, du navire *Torrey Canyon*. En vue d'une navigation sûre et des océans propres, les différents comités de l'organisation ont fait des propositions pertinentes de conventions maritimes internationales adoptées par son assemblée générale », a indiqué Erick Dibas-Franck.

Notons que l'OMI compte, entre autres, les comités juridiques, de sécurité maritime, de protection du milieu marin et de coopération technique. Créée en 1948, cette organisation a joué un rôle essentiel dans la dynamisation des activités de navigation maritime, de formation des gens de mer, de protection de l'environnement marin et de sécurisation des navires.

« OMI 70 : notre héritage - de meilleurs transports maritimes pour un avenir meilleur », c'est le thème de l'édition 2018 de la Journée mondiale de la mer. Cette journée offre l'opportunité d'évaluer l'action de l'organisation onusienne depuis sa création en 1948.

En effet, l'OMI a, à travers ses différentes structures, mis sur pied des instruments ayant permis d'assurer les conditions d'exploitation des navires et de navigation maritime. Elle accompagne les Etats membres, par le truchement du comité de coopération technique, dans l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des conventions et autres textes maritimes.

Au nombre de ces instruments figurent en bonne place la convention des Nations unies sur le droit de la mer (convention de Montego Bay), la convention pour la sauvegarde des vies humaines en mer (convention Solas) et la convention sur les normes

de formation des gens de mer (convention STCW).

« Au moment où l'industrie maritime connaît de profondes mutations, l'on ne peut que soutenir l'initiative de l'OMI qui a constitué un groupe de travail par correspondance sur les navires sans équipage, groupe qui devra rendre compte de ses premiers travaux, lors de la centième session de son comité de sécurité maritime qui se réunira, du 3 au 7 décembre 2018 au siège de l'organisation », a signifié le président de l'Acodm.

La Journée mondiale de la mer qui se célèbre en cette année jubilaire permet de sublimer l'OMI à travers ses normes ayant rendu le voyage par mer plus sûr, plus sécurisé, plus confortable et moins polluant. En 2019, cette journée sera commémorée sur le thème : « L'autonomisation des femmes dans la communauté maritime ». Une thématique qui rappelle la notion d'égalité des sexes et la contribution de la femme dans les progrès du secteur des transports maritimes qui demeure jusque-là l'apanage des hommes.

La République du Congo et un certain nombre de pays africains ont ratifié la quasi-totalité des conventions maritimes de l'OMI. Nonobstant cela, le président de l'Acodm déplore « la sinistralité des armements du continent du fait que les Etats demeurent chargeurs, donc participent peu au développement des transports maritimes. Cette situation justifie l'élaboration et la mise en œuvre par l'Union africaine de la stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050 ».

Christian Brice Elion

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

Quinze entreprises bénéficieront de l'aide publique

Au total vingt-trois demandes ont été soumises à l'approbation de la Commission nationale des investissements (CNI). Une société a obtenu l'accord définitif, le 28 septembre à Brazzaville, et les quatorze autres doivent compléter leurs dossiers avant de prétendre aux subventions et avantages fiscaux.

L'identité des sociétés bénéficiaires n'a pas été dévoilée. Il s'agit pour la plupart des entreprises locales œuvrant dans les secteurs bancaires, l'agro-industrie, l'industrie, les télécommunications, les BTP, les transports, l'hôtellerie, l'exploitation forestière, l'éco-tourisme, les hydrocarbures, l'agriculture et les services.

Les avantages sollicités par les entreprises locales représentent un investissement de près de 193,8 milliards de FCFA, avec plus de 2 568 emplois à créer. Ce sont des acteurs-clés de la croissance du pays, a reconnu en substance Jean-Raymond Dirat, le directeur de cabinet du ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public. Il a insisté sur l'importance de l'accompagnement que l'Etat est censé apporter au secteur privé.

« La moisson n'est pas très heureuse, puisque de manière définitive nous avons agréé une société, quatorze autres doivent compléter leurs dossiers. Sur les vingt-trois soumissionnaires, huit sociétés n'ont pas pu convaincre les membres de la CNI », a indiqué Jean-Raymond Dirat. La CNI est un organisme public chargé d'examiner les demandes d'agrément des

entreprises et de leur accorder les avantages de l'Etat contenus dans la charte des investissements. Sa session qui vient de se tenir, la deuxième de l'année, intervient dans un contexte économique et financier national difficile marqué par la récession. Cette situation peut justifier le faible nombre d'entreprises sélectionnées cette année, contre trente-trois en 2017.

Gustave Yekola est le chef de service de la réglementation économique à la direction générale de l'économie. Pour lui, le choix des soumissionnaires répond aux critères de sélection fixés par le décret 2003/30 et non à cause de la situation économique actuelle. « Malgré la crise, ce dispositif réglementaire n'a pas changé. Il n'y a aucun durcissement, au contraire, l'Etat fait des efforts pour alléger les charges fiscales qui constituent des ressources énormes », a-t-il assuré.

Depuis longtemps, l'Etat donne la possibilité aux entreprises de venir investir dans le pays tout en leur offrant des avantages. Il suffit pour les sociétés soumissionnaires, anciennes ou nouvelles, de se conformer aux critères d'éligibilité aux avantages de la charte.

Fiacre Kombo

AVIS DE RECRUTEMENT

Publié le : 27/09/2018

Poste : Assistant au Coordonnateur du site (H/F)*

Localisation : Brazzaville (Congo)

Contexte :

WCS est présent dans le Nord du Congo depuis plus de 25 ans, et travaille actuellement avec le Gouvernement congolais dans le cadre d'un Partenariat Public / Privé pour la gestion du Parc National de Nouabalé-Ndoki et de sa périphérie directe. Cette activité comprend la Fondation Nouabalé Ndoki mais aussi deux concessions forestières certifiées dans le cadre des PROGEPPs (Projet de Gestion des Ecosystèmes Périphériques au Parc) à Kobo et à Ngombé. C'est dans ce contexte que WCS, la FAO, la CIRAD et le CIFOR ont obtenu le financement auprès de la Commission Européenne pour mettre en œuvre un modèle reproductible de gestion communautaire durable de la faune dans une concession forestière. Pour mener à bien ce projet, WCS recherche un Assistant au Coordonnateur du site qui sera sous la responsabilité directe du Coordonnateur du site du SWM-Congo.

Responsabilités :

Sous la responsabilité directe du responsable de site du SWM-Congo et en étroite collaboration avec le Directeur de l'UGP :

- Assister le coordonnateur du site dans l'organisation des équipes et des missions des consultants (drafts de TdRs, budgets et contrats) ;
- Initier des ébauches des rapports mensuels, trimestriels et annuels ;
- Appuyer la gestion des bases des données et concevoir les newsletters ;
- Suivre la mise en œuvre du chronogramme et organiser les activités administratives et logistiques ;
- Appuyer la mise en œuvre d'activités de recherche et développement visant à concilier les enjeux de conservation de la biodiversité et de développement au travers d'une exploitation durable et légale de la faune sauvage par et pour les communautés rurales ;
- Appuyer la mise en œuvre des protocoles de recherche du projet.
- Toute autre activité de soutien au Coordonnateur du site qui sera nécessaire à l'accomplissement des objectifs du projet.

Aptitudes recherchées

- Excellentes capacités d'organisation, de leadership, d'autonomie, d'esprit de synthèse et d'équipe ;
- Bonne capacité de communication et de travail dans une

équipe multiculturelle

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation ;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage ;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus ;
- Bonne capacité de rédaction des rapports ;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données ;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression ;
- Informatique : bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R ;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais ;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

Profil du candidat

- Formation : BAC + 4 minimum en foresterie, agronomie, écologie animale et humaine, développement rural, anthropologie ou sociologie ;
- Expérience professionnelle : 4 à 5 ans dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, les productions animales sauvages, la biologie des populations animales sauvages.
- Idéalement, au moins 1-2 ans d'expérience en Afrique Centrale ou de l'Ouest

Documents à fournir et date limite

- Curriculum vitae de 2 pages maximum incluant trois adresses des personnes de référence ;
- Lettre de motivation adressée au Directeur de l'Unité de Gestion du Parc National Nouabalé-Ndoki à Bomassa.

Les dossiers sont à envoyer par email à l'adresse [wsccongobrazza@wcs.org](mailto:wcscongbrazza@wcs.org) de la Direction Générale de Wildlife Conservation Society (WCS), 151 Avenue Général De Gaulle, Plateau Ville, Brazzaville (Congo) avant le 10 Octobre 2018.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer les différents entretiens. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

AVIS DE RECRUTEMENT

Publié le : 27/09/2018

Poste : Conseiller Technique Principal

PROGEPP-NGOMBE (H/F)

Localisation : Ngombé (Département de la Sangha-Congo)

Contexte :

WCS est présent dans le Nord du Congo depuis plus de 25 ans, et recherche actuellement un Conseiller Technique Principal (H/F) pour le PROGEPP (Projet de Gestion des Ecosystèmes Périphériques au Parc National Odzala-Kokou). Le CTP (H/F) a pour objectif de veiller à la planification et à la mise en œuvre des activités du Parc.

Responsabilités :

- Sous la responsabilité directe du Coordonnateur de Projets WCS, le CTP (H/F) aura pour missions d'apporter une expertise spécifique au bon fonctionnement du PROGEPP ;
- Mobiliser l'assistance technique nécessaire à l'exécution des activités du PROGEPP ;
- Contribuer au suivi de la mise en œuvre du plan d'aménagement pour la gestion durable de la biodiversité dans l'UFA concédée à l'IFO dans la zone du PROGEPP ;
- Faciliter les contacts entre les professionnels en charge de la faune et des aires protégées ;
- Fournir un appui technique au PROGEPP ;
- Construire et maintenir un partenariat stratégique avec le Ministère de l'Economie Forestière afin de mettre en place une structure de gestion efficace du Parc ;
- Contribuer au renforcement des capacités du personnel PROGEPP ;
- Et être le garant en contribuant activement à toutes les tâches liées à la gestion financière et aux RH :
- Emettre des avis techniques sur toutes les questions techniques, administratives et financières liées à la gestion du projet ;
- Contribuer à l'élaboration des rapports d'activités et financiers.
- Rechercher les financements et tenir informés les autres parties des sources de financements et des sommes mobilisées au profit de PROGEPP ;
- Faire bénéficier au PROGEPP, dans le cadre de l'acquisition de certains matériels et équipements, des avantages du régime fiscal qui lui sont reconnus dans l'accord de siège du 30 décembre 2004 ;
- Verser mensuellement au compte bancaire du PROGEPP les fonds levés pour le financement des activités du projet.
- Contribuer à l'élaboration et à l'exécution du Programme

de Travail Annuel et du budget ;

- Apposer son visa sur tout document comptable avant chaque opération financière ;
- Veiller à l'application du règlement intérieur et salarial ;
- Proposer toute sanction disciplinaire au coordonnateur du Projet, le cas échéant ;

Aptitudes recherchées

- Excellentes capacités d'organisation, de leadership, d'autonomie, d'esprit de synthèse et d'équipe ;
- Disposer de compétences transversales sur des sujets techniques clés pour la mission : économie de l'environnement, agronomie, développement rural, finances, etc. ;
- Avoir une bonne connaissance des institutions et acteurs locaux et internationaux
- Excellente capacité de rédaction des rapports et la gestion des bases de données ;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, excellente communication orale et écrite
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

Profil du candidat

- Formation : BAC + 4 minimum en foresterie, agronomie ou diplôme similaire ; ou bien en économie, finance ou ressources humaines
- Expérience professionnelle : Au minimum 5 ans dans un environnement similaire, et une expérience significative en gestion de fonds et suivi de projets
- Idéalement, au moins 1-2 ans d'expérience en Afrique Centrale ou de l'Ouest

Documents à fournir et date limite

- Curriculum vitae de 2 pages maximum incluant trois adresses des personnes de référence ;
- Lettre de motivation adressée au Directeur Administratif & Financier

Les dossiers sont à envoyer par email à l'adresse wsccongobrazza@wcs.org de la Direction Générale de Wildlife Conservation Society (WCS), 151 Avenue Général De Gaulle, Plateau Ville, Brazzaville (Congo) avant le 10 Octobre 2018.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer les différents entretiens. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

TRIBUNE LIBRE

La soutenabilité des finances publiques : les enjeux du contrôle

Le 7 mars 2005, avait été installée la Cour des comptes et de discipline budgétaire du Congo dans le Palais de justice de Brazzaville. Elle est chargée de contrôler, de certifier les comptes et d'assurer la soutenabilité des finances publiques ou l'équilibre budgétaire de l'État dans l'équité, la transparence et la responsabilité. La loi organique n°10-2017, du 9 mars 2017, fixe ses missions, règles et principes de fonctionnement. Mais l'article 95 renvoie la prise d'effet des principales dispositions au 1^{er} janvier 2022, creusant davantage le vide juridique qui accentue les déficits au niveau:

1) des règles par l'affaiblissement du contrôle juridictionnel. Dès 1962, le rôle d'institution supérieure de contrôle des finances publiques est confié à la Cour suprême par les dispositions de l'article 5 de la loi n°4-62 du 20 janvier 1962 portant création de cet organe, pour juger les comptes des comptables publics et contrôler la gestion financière et comptable des entreprises nationales ainsi que des établissements publics à caractère industriel et commercial dans les conditions fixées par une loi organique.

La loi n°53-83 du 21 avril 1983, portant réorganisation de la justice en République Populaire du Congo, créa une Cour des comptes dans ses articles 83 à 113 qui précisent que ses arrêts définitifs sont susceptibles de recours en cassation devant la Cour suprême ou de pourvoi en révision devant la Cour des comptes elle-même. La loi n°022-92 du 20 août 1992 organisant le pouvoir judiciaire, modifiée et complétée par la loi n°19-99 du 15 août 1999, cite à son article 1^{er}, la Cour des comptes parmi les juridictions nationales et y consacre ses articles 7 à 45. Cet organe est confirmé par l'article 189 de la Constitution du 25 octobre 2015. Son budget de 1,7 milliard FCFA en 2017 comprend essentiellement les traitements des magistrats.

Or l'article 74 de la loi organique n°36 du 3-10-2017 de la loi de finances indique que : « le ministre des Finances nomme, auprès de chaque ministre sectoriel et haute autorité responsable d'institution constitutionnelle, un contrôleur budgétaire chargé de veiller à la conformité et à la régularité des projets d'engagements ». L'article 77 autorise ce contrôleur à « cumuler les fonctions de comptable et de contrôleur budgétaire pour rationaliser la chaîne de dépenses ». Cette rationalisation inclut les missions de l'Inspection générale de l'État, en charge de l'audit et de l'évaluation des comptes publics, qui exerce un contrôle interne a priori et celles de l'Inspection générale des finances, organe de contrôle interne a posteriori, chargé d'enquêter et de surveiller les finances publiques. Elle ne peut se substituer au contrôle juridictionnel du magistrat d'autant que l'article 89 prescrit les fautes de gestion cinq ans après leurs faits. N'étant pas connecté aux systèmes d'information des régies financières, le comptable-contrôleur ne peut détecter et réguler, en temps réel, les risques. Les rapports des organes de contrôle de l'exécutif ne sont pas diffusés aux fins d'examen et de partage d'informations, limitant la capacité de vérification, de contrôle et de veille de la soutenabilité des finances publiques;

2) des normes de convergence régionale qui obligent les pays de la Cémac d'avoir un solde budgétaire nul ou positif. Au Congo, ce solde est de - 5,2 % en 2014 contre -25% en 2017. Le Comité du plan de trésorerie, créé en 2016, n'est toujours pas opérationnel. La gestion de la trésorerie se limite au suivi de l'exécution du budget sans anticipation des correctifs appropriés pour minimiser les pertes. Le pays a perdu cinq points sur l'échelle de notation financière des agences internationales entre 2013 et 2017, avec une dette publique de plus de 127% en 2017, supérieure aux 70%, autorisés par la Cémac ;

3) des valeurs, le Congo a perdu vingt et une places en onze ans, en passant du 140^e rang mondial en 2006, au 161^e rang en 2017 sur l'échelle de l'indice de perception de la corruption de Transparency International (2018). La Commission de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées, créée par la loi n°5 de 2009 du 22 septembre 2009, avec un budget de 313,6 millions FCFA en 2017, a perdu le combat contre les antivaleurs.

Ainsi, l'affaiblissement du contrôle juridictionnel durant la longue transition ne permet pas à l'exécutif de garantir la soutenabilité des finances publiques. D'où, l'urgence de publier les décrets d'application des lois en souffrance, liées au contrôle, en séparant les pouvoirs et en promouvant la sincérité des comptes publics et la bienveillance de l'État pour retrouver l'équilibre budgétaire.

Emmanuel Okamba,
maître de conférences en sciences de gestion

INSERTION SOCIALE

Mérols Diabankana Diabs veut capitaliser son expérience acquise en France

Le délégué général du Club Jeunesse, infrastructures et développement (CJID) a séjourné récemment en France, sur invitation de l'ONG de solidarité internationale Essor. Il entend mettre à profit les acquis de cette mission en matière de formation et d'insertion professionnelle.

Mérols Diabankana Diabs dit avoir beaucoup appris de ses partenaires, au sortir de la mission qu'il a effectuée dans le cadre des activités que le CJID mène au Congo. C'est ainsi qu'il s'est engagé à interioriser la formalisation d'un dispositif d'insertion en lien avec la réalité locale. « Nous allons lancer incessamment la formation insertion-professionnelle sur la base d'un diagnostic fait par un consultant français que nous avons fait venir au Congo. Ce sera un début de solution à l'emploi à l'échelle locale. Cela veut dire que nous sommes en train de mettre en place un bureau d'insertion ainsi que d'orientation morale et professionnelle », a annoncé le délégué général du CJID.

Lors de son séjour, Mérols Diabankana Diabs a été aussi intéressé par une action dénommée Parcours-citoyens. Il s'agit, a-t-il expliqué, d'un outil de conscientisation, de sensibilisation et de lutte contre les antivaleurs. Il s'est



Mérols Diabankana Diabs/Adiac également dit épaté par l'éducation humaine, un véritable levier éducatif permettant d'éviter le danger du milieu sociétal. « Evidemment, d'aucuns diront que cet outil existe au Congo : l'encadrement socioéducatif. C'est vrai que les encadreurs de jeunesse apprennent cet outil à l'école mais la différence se situe au niveau de l'éducation humaine où nous voyons tous les points. On sensibilise la personne à la vie sociétale », a-t-il commenté.

Jouer sa partition dans le PND

Le délégué général du CJID espère, par ailleurs, que ce voyage d'échange d'expériences et transfert de compétences contribue-

ra à la montée en puissance de sa structure afin qu'elle puisse mieux participer au Plan national de développement (PND) 2018-2022. Saluant le travail abattu par le gouvernement qui a élaboré ce nouveau document, il a rappelé aux pouvoirs publics la nécessité d'impliquer la société civile afin d'en garantir la réussite. « Sa réussite dépendra de la collaboration entre les pouvoirs publics et la société civile qui dispose de véritables structures opérationnelles et de proximité. Pour que le PND ne puisse pas balbutier comme le Document de stratégie de réduction de la pauvreté nouvelle génération, un partenariat sincère et crédible allant crescendo jusqu'à la formalisation des cadres de concertation s'impose », a rappelé Mérols Diabankana.

Créé en 2003, le CJID est une ONG actrice d'une économie sociale et solidaire au profit de la jeunesse, du genre et de la promotion de la santé. Elle a aussi pour mission l'éducation humaine pour stimuler des comportements responsables en valorisant les actions que posent les individus en faveur de l'environnement. Son siège est situé dans l'enceinte de l'ex-usine de Kinsoundi, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé.

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNIQUE DU MINISTRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

Les prix des baguettes de pains de référence n'ont pas changé. Ils restent et demeurent les mêmes aussi bien à la boutique de la boulangerie qu'aux points de ventes au détail.

Ils sont fixés ainsi qu'il suit :

A Brazzaville :

- Le pain de 110g est vendu à 75 FCFA
- Le pain de 220g est vendu à 150 FCFA

A Pointe-Noire :

- Le pain de 90g est vendu à 50 FCFA
- Le pain de 180g est vendu à 100 FCFA.

Tout contrevenant aux présentes dispositions et aux normes techniques de fabrication de pains sera exposé aux sanctions prévues par la loi.

Fait à Brazzaville, le 27 SEP. 2018

Le Directeur Général
Commerce Intérieur,

Michel KOUNGA



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Eni et le PNUD unissent leurs forces pour promouvoir l'énergie durable et la réalisation des ODD en Afrique

New York, le 24 septembre 2018 – Eni SpA, société énergétique de premier plan, et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) unissent leurs forces pour améliorer l'accès à l'énergie durable et contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) en Afrique. Leur partenariat est le premier en son genre conclu entre le PNUD et une entreprise du secteur de l'énergie de portée mondiale.

Le mémorandum d'accord a été signé par le Président-directeur général de Eni, Claudio Descalzi, et par l'Administrateur du PNUD, Achim Steiner, lors d'une cérémonie officielle à la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en marge de la 73^e Assemblée générale de l'ONU.

« L'amélioration de l'accès à l'énergie, tout particulièrement en Afrique, se situe au cœur même de nos valeurs et fait à présent partie intrinsèque de nos activités. Nous investissons plus de la moitié de nos ressources budgétaires en Afrique, où nous visons à renforcer le potentiel intérieur et à promouvoir le développement local. Le mémorandum d'accord signé aujourd'hui constitue une première pour le secteur de l'énergie et souligne la crédibilité de nos efforts et le bien-fondé de notre modèle d'entreprise », a déclaré M. Descalzi.

En vertu de l'accord, Eni lancera des opérations commerciales pour accroître l'accès à l'énergie propre dans la région et le PNUD utilisera son vaste réseau de développement dans plus de 170 pays en vue de l'instauration d'un environnement favorable à la mise en œuvre du partenariat et pour évaluer son impact et sa durabilité au niveau des communautés locales.

L'Angola, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Nigéria, et la Tanzanie figurent parmi les premiers pays où le partenariat sera mis en application.

« Le secteur privé est un partenaire stratégique qui peut appuyer la réalisation de notre vision d'un développement inclusif, telle que celle-ci est énoncée dans le Programme 2030 et dans les 17 objectifs de développement durable, a noté l'Administrateur du PNUD Achim Steiner. Grâce à leur expérience commune, à leurs capacités d'innover et à leurs réseaux de terrain, le PNUD et Eni peuvent améliorer l'accès aux sources d'énergie durable en Afrique. »

« Ce partenariat, a-t-il poursuivi, illustre les activités que nous pouvons mener de concert pour réaliser les ODD, et en particulier l'ODD 17 sur les partenariats, 13 pour le climat, 12 pour la consommation et la production durables, et surtout l'ODD 7 sur l'énergie durable et propre. »

M. Steiner a également signalé que le PNUD s'attacherait à assurer le succès du partenariat pour accélérer l'élargissement de l'accès aux sources d'énergie durable, en vue de réaliser les objectifs sociaux et environnementaux envisagés dans le cadre du Programme 2030.

Avec l'urbanisation et la croissance économique rapides de l'Afrique, les besoins énergétiques du continent sont appelés à s'accroître. Le Programme 2030 et les 17 objectifs ODD, tout particulièrement

l'ODD 7, visent à assurer un accès universel à des services énergétiques modernes, fiables et d'un coût abordable, notamment aux carburants et aux technologies propres.

Au nombre des projets de Eni figurera la production d'électricité au moyen de centrales photovoltaïques (y inclus des systèmes flottants), des parcs d'éoliennes, des systèmes hybrides hors réseau, des activités de reboisement et des dispositifs de cuisson peu polluants.

Dans le cadre de ce partenariat, le PNUD s'emploiera également à sensibiliser le public à l'énergie propre et aux modèles commerciaux durables et mènera des activités de formation et de renforcement des capacités dans les communautés bénéficiaires.

« En 2017, Eni a fourni 56 milliards de mètres cubes de gaz sur le marché intérieur de 14 pays africains. À ce jour, la société a investi en Afrique subsaharienne un montant d'environ 2 milliards de dollars la construction et la réfection de réseaux et de centrales électriques, alimentant en électricité plus de 18 millions de personnes. Nous effectuons actuellement de nouveaux investissements dans l'énergie renouvelable dans tout le continent », a expliqué M. Descalzi.

Le mémorandum d'accord conclu entre Eni et le PNUD fait suite au lancement en septembre 2017 à Rome, du Centre pour le climat et le développement durable, placé sous l'égide conjointe du ministère de l'Environnement italien et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, visant à favoriser le développement durable en Afrique.

Sur Twitter: @UNDP, @ItalyUN, @ENI, @UNDPAfrica, @UNDPfr, @ASSteiner

Pour plus d'informations, prière de contacter :

Eni : Alessandro.Torello@eni.com, + 39 02 52 03 18 75

PNUD: Lamine Bal, +1-646-242-3253

Mission permanente de l'Italie auprès des Nations Unies : Ilaria Ragnoni, +1-917-332-8101

À PROPOS DE Eni: Eni est l'une des grandes entreprises énergétiques mondiales, active dans plus de 70 pays de par le monde et employant quelques 33 000 personnes. Nos actions reposent sur l'enthousiasme et l'innovation, sur nos forces et savoirs spécifiques, sur la qualité de notre personnel et sur la reconnaissance du fait que, dans tous les aspects de nos opérations et organisations, la diversité est une caractéristique à rechercher et à préserver. Nous croyons en la valeur des partenariats de longue durée avec les pays et les communautés où nous menons nos activités. eni.com

À PROPOS DU PNUD : Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans quelques 170 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations. undp.org

RENTRÉE SCOLAIRE

Une opération de salubrité à l'école Pierre-Ntsiété

Environ cinq cents jeunes, membres de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des derniers jours, ont pris part le 29 septembre à l'opération de salubrité à l'école Pierre-Ntsiété, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé.

« Nous nous sommes retrouvés ici à Ouenzé, à l'école Pierre-Ntsiété, pour une activité «main serviable». C'est une occasion pour nous de rendre service à qui que ce soit pour un but désintéressé, sans attendre quelque chose. Nous sommes ici pour rendre propre l'établissement, pour permettre aux élèves de commencer les cours dans de bonnes conditions le 1er octobre », a déclaré Patrick Oouvanga, président de la branche de la ferme, avant d'ajouter : « Dans le Christianisme, ce qui est important, c'est de rendre service de la même manière que nous le faisons à nos semblables, nos proches et ce genre d'activités, nous les organisons tous les six mois ».

Gayouélé Anga Belle-vie, président du pieu de Brazzaville, a renchérit : « Nous avons choisi une école parce que la rentrée a lieu dans trois jours, et nous avons pensé qu'on pouvait nettoyer les salles, rendre les lieux propres ».

Pour rappel, l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des derniers jours organise chaque année une activité mondiale de service appelée «main serviable» qui a pour but de rendre service à la communauté.

Appréciant l'acte, le directeur du collège, Roger Mongo, a laissé entendre que cette opération est la suite de ce qui a été commencé. « Ils sont venus nous aider à faire davantage ce que nous avons commencé et l'acte est appréciable. Le lundi 1er octobre, le collège attend mille quatre cents élèves de la 6e en 3e et toutes les conditions sont réunies pour que la rentrée ait lieu. Je suis certain que les enfants commenceront les cours dans de meilleures conditions », a-t-il indiqué.

Reconstruite il y a environ six ans après le drame du 4 mars, l'école Pierre-Ntsiété a, de nos jours, perdu son éclat suite aux actes de vandalisme perpétrés par certains inciviques.

Jean Jacques Koubemba

Romi Oyo encourage l'assainissement des écoles dans son fief électoral

Une association présidée par l'élu de la troisième circonscription électorale de Ouenzé a organisé, du 27 au 29 septembre à Brazzaville, une opération de salubrité dans les établissements scolaires publics de la zone, dans le cadre des préparatifs de la rentrée des classes 2018-2019.

L'initiative a concerné les écoles Trois martyrs, Saboukoulou I et II ainsi que d'autres établissements. « Je ne pouvais pas rester indifférent devant une telle opération. En ma qualité de natif de Ouenzé, je ne pouvais que m'y impliquer puisque cela concerne également ma circonscription et le bien-être des enfants de cet arrondissement », a expliqué l'honorable Romi Oyo, secrétaire de la commission environnement, assainissement et développement durable à l'Assemblée nationale.

L'opération s'est focalisée sur le désherbage, le balayage des salles de classe, la désinfection de latrines et le ramassage d'ordures. « Nous manifestons notre volonté citoyenne. Nous n'attendons pas toujours l'Etat. La majorité de nos écoles publiques n'a pas de service d'entretien permanent, donc les associations peuvent faire ce travail. Nous donnons ainsi un exemple pour nos frères cadets. Nous avons mobilisé près de deux cent jeunes », a indiqué Samarrange Gordany Mpoukou, président de la Jeune chambre internationale (JCI)-Dijiri responsable, venu participer à l'opération.

Durant six heures, les centaines de membres de différentes associations qui ont appuyé cette initiative ont travaillé avec des outils rudimentaires :

pelles, râtaux, houes et un désinfecteur. « Cette action est aussi à considérer comme un appel au changement des mentalités des fils de cet arrondissement qui, par ailleurs, doivent prendre soin de leur communauté », a indiqué, pour sa part, Fabus Mbeh, jeune activiste du Parti Congolais du travail (PCT).

Une entreprise de la place et les membres de quatre autres associations locales, notamment le Groupe Anzangossou et fils (GAF), la JCI, l'Association des natifs du quartier 57, l'association Lisanga 242 et les Réformistes du PCT ont mobilisé leurs membres pour encourager l'initiative. « J'en appelle à plus de conscience des associations qui doivent poursuivre leurs actions positives pour soutenir les communautés », a lancé Chancie Ngatsé, secrétaire chargé de la segmentation à l'association Lisanga 242. « L'éducation est très importante pour une société qui aspire à l'émergence. Il est de notre devoir que nos enfants apprennent à lire et à écrire dans les conditions saines, c'est pour cela nous avons orienté cette activité dans les établissements scolaires à l'approche de la rentrée des classes », a signifié Guychel Anzangossou, président directeur général de la société Le GAF.

Fortuné Ibara

Gouvernement et syndicats s'accordent pour une rentrée scolaire apaisée

La reprise des cours au titre de l'année scolaire 2018-2019 est prévue ce 1er octobre, sur toute l'étendue du territoire national, avec l'assentiment des syndicats qui ont signé des accords avec l'exécutif.

Après trois mois de vacances, les élèves des écoles primaires ainsi que ceux du secondaire premier et second degrés sont appelés à renouer avec le chemin de l'école, ce lundi. En effet, la voie d'une rentrée scolaire apaisée, balisée par le dernier conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, a été renforcée par la signature, le 27 septembre, des protocoles d'accord entre le gouvernement et les syndicats des enseignants. Le premier document porte sur la mise en œuvre de la partie administrative du statut particulier du personnel de l'éducation nationale et le second sur l'affectation des finalistes sortis des écoles de formation professionnelle.

Ces protocoles d'accord ont été signés, côté gouvernement, par le vice-Premier ministre en charge de la Fonction publique, Firmin Ayessa, les ministres

Anatole Collinet Makosso et Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, en charge respectivement de l'enseignement général et technique. Les syndicats ayant paraphé ces documents sont le Panel des syndicalistes des ministères des enseignements, la Fédération syndicale libre et autonome des travailleurs, la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant, la Fédération de l'éducation nationale du Congo et le Collège syndical. La signature de ces accords vient, faut-il le rappeler, de mettre en minorité certaines plates-formes des enseignants qui avaient lancé des avis de grève à l'instar de l'Intersyndicale.

« Les syndicalistes des ministères des enseignements demandent à tous les enseignants : fonctionnaires, prestataires, bénévoles et finalistes qui sont affectés de renouer

avec les occupations pédagogiques dès ce lundi 1^{er} octobre 2018 à 7h précises, sur toute l'étendue du territoire national », a invité le Panel, qui a réuni sa base pour la circonstance le 29 septembre à Brazzaville, rappelant le principe selon lequel en matière de négociations, on ne gagne pas tout et on ne perd pas tout.

Quelques regrets pouvant survenir

La seule mauvaise note de cette première journée pourrait venir du côté des parents d'élèves, notamment chez les fonctionnaires. En effet, la plupart des gens qui attendaient le paiement de salaire du mois de septembre semblent un peu pris de court puisque le virement tarde à se faire. Ainsi, il ne serait pas exclu de constater l'absence de certains élèves dans les établissements scolaires. Un fait qui ne serait pas nouveau d'autant plus que chaque année et à chaque rentrée scolaire, le problème se pose.

Parfait Wilfried Douniama

NÉCROLOGIE



M. Isidore Mvouba, Mme Galina Mvouba, M. Saturnin Claude Ntari, Mme Henriette Ntsingui, M. Bienvenu Balossa, les enfants Mvouba et la famille Ndamba, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur regrettée mère, sœur et grand-mère Mme Léonie Lebanitou, survenu le jeudi 27 septembre 2018 à Rabat (Royaume du Maroc).

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au numéro 168, rue Lénine, à Ouenzé.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

MTN Business

Tout compte ! Avoir le meilleur débit de connexion, aussi.

Partagez vos fichiers volumineux,
stockez vos données,
et organisez vos vidéos conférences
everywhere you go



MTNBusiness.CG@mtn.com



DIPLOMATIE

La Chine célèbre les 69 ans de sa proclamation

Prélude à la célébration, ce 1^{er} octobre, des 69 ans de la proclamation de la République populaire de Chine, l'ambassadeur Ma Fulin a organisé, le 28 septembre, au siège de la mission diplomatique chinoise à Brazzaville, une réception en présence de plusieurs invités dont une dizaine de membres du gouvernement congolais.

« La République populaire de Chine est fondée, le peuple chinois est debout ! », manifesta Mao Zedong, le 1er octobre 1949, au moment de la fondation de son pays. Cette proclamation a été rappelée par l'ambassadeur de Chine au Congo au début de son allocution de circonstance, durant laquelle il a loué le leadership du Parti communiste chinois et de ses dirigeants dans le « grand bond historique » réalisé par l'empire du Milieu.

« Aujourd'hui, le développement de la Chine est entré dans une nouvelle ère, le peuple chinois avance à pas de géant vers le grand renouveau de la nation chinoise sous la direction du comité central du Parti communiste ayant le camarade Xi Jinping comme noyau dirigeant », s'est félicité Ma Fulin,

pour qui la politique des réformes et d'ouverture que son pays applique depuis quarante ans est « une voie radieuse vers la prospérité ». La Chine, a-t-il ajouté, s'est engagée à approfondir cette politique d'ouverture sur tous les

plans et à combattre l'unilatéralisme dans les relations internationales. « Notre pays reste fidèle à sa conviction de construire la communauté de destin pour l'humanité caractérisée par la coopération gagnant-gagnant », assuré le diplomate chinois.

Evoquant les liens qui unissent la Chine au Congo, Ma Fulin a noté que la coopération entre les deux pays se trouve dans une « meilleure période de son histoire ». Il a

cité l'exemple des échanges qui se déroulent au plus haut niveau des deux nations, avec notamment les trois visites d'Etat effectuées par le président Denis Sassou N'Gesso en Chine depuis l'arrivée du président Xi Jinping aux affaires. Il devient ainsi, a indiqué l'ambassadeur, le seul chef d'Etat africain à bénéficier d'une telle attention pour le moment. D'où la volonté de Beijing et de Brazzaville de travailler à l'harmonie de l'initia-

tive chinoise de la « Ceinture et la route » avec la stratégie congolaise de la « Marche vers le développement », a-t-il poursuivi.

Au tout début de la réception, les invités ont été conviés à suivre un court film dédié à « La Chine en 2018 ». Il revient sur le passé fait de pénuries en tous genres d'un pays qui, à force de travailler « dur », a assuré son développement et est devenu une puissance. Dans le cadre du 69^e anniversaire de la Chine est organisée également, à l'ambassade, par le biais du ministère chinois de la Culture et du tourisme, une exposition photos sur la thématique de « La ceinture et la route ». Les photos véhiculent les messages du multiculturalisme, des échanges entre les peuples dans un monde de plus en plus pluriel. Pour les organisateurs, l'initiative « La ceinture et la route » n'est pas qu'économique et commerciale, elle est multisectorielle à travers des aspects politiques, infrastructurels, commerciaux, financiers et sociétaux interconnectés entre eux.



Les participants

Gankama N'Siah

LCB Bank
GROUPE BMCE BANK

PROFITEZ DES NOUVEAUX CREDITS

LCB Bank A

TAUX 0%

CRÉDIT ACHAT APPAREILS ELECTROMENAGERS

REMBOURSABLE ENTRE 12 ET 24 mois

Equipez votre maison des produits utiles sous forme de packages.



**MONTANT DU PRET
PLAFONE
DE 200 000 F CFA
A
2 000 000 F CFA**

CRÉDIT ACHAT MOTO AVEC CASQUE

REMBOURSABLE EN 12 mois

Ce crédit vous met à l'abri des tracasseries de transports.



**MOTO SANYA 125
AVEC CASQUE A**

530 000 FCFA

**MOTO JAKARTA SANYA 100
AVEC CASQUE A**

405 000 FCFA



Supreme

Atlàs

NCY
company

Av. Amilcar carbral-Brazzaville
Tél.: (+242) 22 281 09 55 / 56 / 78
Fax : (+242) 22 281 09 77
web : www.lcb-bank.com_B.P : 2889

TRANSPORT AÉRIEN

Air France rénove ses Airbus A330 pour plus de confort à bord

Dans la continuité de son mouvement de montée en gamme enclenché il y a quelques années avec la flotte Boeing 777, la compagnie aérienne française a annoncé la rénovation de quinze Airbus A330 en les équipant de nouvelles cabines Economy et Premium economy.

Disponibles d'ici janvier prochain dans ses vols longs courriers vers les destinations africaines, les deux nouvelles cabines conçues pour plus de commodité des passagers ont été exposées le 25 septembre, au BHV Marais à Paris, en France.

Pour les responsables de cette compagnie, ces deux cabines (Economy et Premium economy) intègrent le plan d'amélioration de tous les services sur l'ensemble du réseau international, y compris l'offre d'accueil. Elles visent à offrir aux voyageurs africains, européens et ceux d'Amérique du nord un nouveau souffle coloré avec plus d'attention que témoigne l'entrée des nouvelles dispositions dans ces appareils équipés également d'un divertissement en streaming à bord.

Il s'agit, a souligné Anne Rigail, directrice générale adjointe client d'Air France, d'offrir des prestations plus qualitatives aux clients. Pour cette opération, a-t-elle indiqué, la compagnie entend investir plus de cent cinquante millions d'euros pour les améliorations sur l'Airbus A330.

Le siège Economy de l'A330 ré-



nové a entre autres particularités d'offrir davantage d'espace entre les accoudoirs, une inclinaison à 118° pour le siège, un espace de 79 cm pour les jambes, une tablette agrandie et un écran tactile HD en 16/9 de 11,7 pouces plus grand et de dernière génération.

En sus, il dispose d'une prise électrique et d'un port USB pour l'utilisation des appareils électroniques durant le vol mais également d'un wifi à bord.

S'agissant du Premium economy, outre son espace supplémentaire et l'inclinaison de son siège à 130°,

il est équipé d'un repose-pied plus large, d'un écran HD de 13,3 pouces avec des mousses du siège plus moelleuses et des accoudoirs en cuir plus généreux.

« Nous célébrons aujourd'hui l'arrivée de nos nouveaux produits et services en cabines

Economy et Premium economy long-courrier, pour une expérience de voyage encore plus conviviale et chaleureuse. Avec un nouvel investissement de cent cinquante millions d'euros dans les cabines de nos A330, c'est une étape majeure qui s'inscrit dans notre stratégie globale de montée en gamme ; stratégie engagée depuis 2014 et qui se concrétise par l'équipement de nos quinze Airbus A330 dès 2019 », a déclaré Anne Rigail, directrice générale adjointe Client d'Air France.

En vue d'adapter le confort et garantir le plaisir d'un point de vue gastronomique, Air France se veut beaucoup plus attentionnée. D'où l'intégration, dans l'Airbus A330, d'une nouvelle collection de vaisselle et d'un nouveau plateau dont le design reflète l'accent Air France.

Pour couronner l'exposition des nouvelles cabines, un concert live « Air France Music » du groupe français Evergreen a agrémenté la soirée à laquelle des journalistes venus de plusieurs pays du monde y ont pris part.

Guy Gervais Kitina, envoyé spécial à Paris

INTERVIEW

Franck Legré : « Nous sommes un partenaire de l'Afrique pour une longue durée »

Le directeur général Afrique d'Air France KLM s'est prêté, en marge du salon IFTM Top Resa organisé à Paris, aux questions des « Dépêches de Brazzaville ». Il évoque les motivations de la montée en gamme de quinze Airbus A330 et parle des destinations africaines qui représentent près de 20% des longs courriers opérés sur l'ensemble du réseau mondial par la compagnie française.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quelles sont les motivations d'Air France à équiper ses airbus A330 de nouvelles cabines ?

Franck Legré (F.L.) : Cela fait partie du mouvement général de montée en gamme qui a débuté en 2014 avec la flotte Boeing 777. Maintenant que ce changement sur la triple 7 est terminé, nous nous attaquons à un avion qui nous est particulièrement cher, à savoir l'Airbus A330 puisque près de 60% de nos vols des lignes Afrique sont opérés par cet appareil.

En tant que responsable Afrique d'Air France, j'attends avec impatience ces nouvelles cabines faites de deux choses, à savoir l'élégance française avec plus de couleur et plus de confort que nos passagers sur les destinations africaines vont

s'en apercevoir car il faut le rappeler que plus de 90% de nos clients voyagent en classe économique, ce qui nous invite à plus d'efforts pour satisfaire leurs attentes.

Ces cabines seront opérationnelles progressivement à partir de janvier 2019 sur le réseau Afrique, en commençant par Ouagadougou et Accra, Brazzaville entre juin-juillet puis les autres destinations.

L.D.B. : Aviez-vous une politique de révision à la baisse de vos billets d'avion sur les destinations africaines, notamment en Afrique centrale et donc Brazzaville où le coût est parfois jugé « excessif » ?

F.L. : Les clients africains sont certes très intéressés à obtenir des bons tarifs mais il faut retenir que nous voulons nous distinguer des autres compagnies qui peuvent of-

frir des prix plus bas. C'est notre positionnement en termes de qualité-prix, tout en leur offrant un meilleur confort dans nos vols. C'est ce qui fait, d'ailleurs, notre succès, malgré la concurrence.

L.D.B. : Que représente pour Air France le marché africain en matière de pourcentage ?

F.L. : C'est difficile à dire mais de mémoire, je pense que cela représente près de 20% de nos longs courriers, ce qui nous classe comme leader sur l'axe entre l'Europe et l'Amérique du nord, d'une part, et l'Afrique, d'autre part. Pour Air France qui dessert depuis 1934 ce continent, l'Afrique est notre mémoire, nos racines et nous y restons très attaché.

L.D.B. : Quelles sont les spécificités de ces nouvelles cabines ?

F.L. : La nouveauté dans ces deux cabines qui sont le Premium economy et Economy, c'est qu'il y aura plus d'espace pour les jambes, un fauteuil beaucoup plus confortable et les écrans de plus grande taille pour tous les passagers. Nous allons également, dans ces deux cabines,



investir fortement, dans tous nos avions, pour un accès Wifi permettant ainsi aux voyageurs d'envoyer et recevoir des textos mais aussi de pouvoir consulter les mails ; une connectivité à bord avec des tarifs attractifs pour tous nos passagers.

L.D.B. : L'Afrique centrale vit une crise financière ayant conduit nombre des compagnies aériennes dont la vôtre à réduire leur fréquence. Quelle a été votre stratégie pour maintenir vos dessertes dans ces différents aéroports ?

F.L. : L'une des grandes forces d'Air France, c'est sa fidélité à l'Afrique. Elle est là dans les bons et les mauvais moments, quand ça va et même lorsque ça ne marche pas. C'est dire

que ce qu'il faut retenir, en dépit de la réduction du nombre des vols hebdomadaires, nous ne quitterons pas un pays parce qu'il est en crise. Nous sommes donc un partenaire de l'Afrique pour la longue durée.

L.D.B. : En votre qualité de directeur général Afrique, avez-vous un message particulier à faire passer à tous vos clients de ce continent ?

F.L. : Le message c'est d'abord le remercier pour leur fidélité et dire que nous travaillons toujours pour leur offrir un meilleur service à bord de nos appareils, tant au niveau de notre flotte que du personnel navigant.

Propos recueillis par G.G.K., envoyé spécial à Paris

CHRONIQUE

Renouveau de la littérature au Kenya

À l'actif de ce renouveau, l'on peut citer le festival international du livre à Nairobi, organisé par l'Association des éditeurs kényans qui a célébré sa neuvième édition cette année, du 26 au 30 septembre, au Sarit Centre Expo Hall Westland's.

Chaque année, en effet, y sont réunis des éditeurs en provenance d'Afrique et même au-delà d'outre-mer, près de vingt mille personnes dans l'ensemble. Il faut s'y rendre pour profiter à loisir, entre autres, des lectures publiques ou des séances de dédicaces.

Ce festival partait d'un constat simple, se procurer des livres d'auteurs africains n'était pas une sinécure au Kenya. Juste une poignée de libraires permettait l'accès à des auteurs européens et américains mais rarement aux auteurs kényans et de surcroît aux autres Africains.

Tenant compte de la réalité d'une catégorie de lecteurs insatiables de la littérature du pays et partant, du continent africain, quelques jeunes libraires en ligne diffusent désormais le goût de la littérature du continent et voient leurs commandes grimper à l'instar de « Chez Magunga Bookstore », nom officiel d'un site, où l'on a le plaisir de pouvoir trouver des classiques de la littérature africaine parmi lesquels Chinua Achebe, J. M. Coetzee, Tahar Ben Jelloun, Nuruddin Farah et le Kényan Ngugi wa Thiong'o, Chimamanda Ngozi Adichie, l'Américano-Ethiopien Dinaw Mengestu et la Kényane Yvonne Adhiambo Owuor...

Il est évident que les Africains veulent lire des auteurs africains et on l'a bien compris au Kenya, malgré le prix élevé du livre. L'initiative en ligne est loin d'être isolée et percute bien plus une nouvelle génération de lecteurs, les jeunes des années 2000 qui ne se reconnaissaient pas vraiment dans l'arrière garde des auteurs africains mais trouvent des réponses à leurs questionnements auprès des écrivains plus jeunes, avec des problématiques plus actuelles. Aussi s'approprient-ils la littérature d'auteurs tels Chimamanda du Nigeria ou Yvonne Adhiambo Owuor du Kenya.

Les festivaliers sont fiers d'avoir la littérature africaine au Kenya car il n'y a pas si longtemps, la clientèle des librairies était quasi blanche et expatriée, dévoilant le peu d'intérêt des Kényans pour les livres d'auteurs africains et la littérature africaine en général. Désormais, le pari est tenu et dans la plupart des librairies du pays, les livres d'auteurs africains occupent aujourd'hui des pleines étagères, représentent maintenant la moitié des ventes en fonction de la librairie et la quasi-totalité de la clientèle est kényane.

Il faut noter que ce renouveau pour la littérature coïncide avec l'année 2002 au cours de laquelle l'écrivain kényan, Binyavanga Wainaina, à travers son livre « Discovering Home », obtint le prestigieux prix Caine, décerné chaque année à une nouvelle en langue anglaise écrite par un auteur africain. Cette distinction l'honora dignement et lui permit de créer, l'année suivante, une association hyperactive de promotion de la littérature kényane. Il y a cependant encore tant à faire, notamment dans l'édition et la publication des ouvrages et particulièrement scolaires qui sont en grande partie imprimés à l'extérieur du pays et justifiant des coûts élevés. Les Kényans attendent de la part des pouvoirs publics un coup de pouce plus substantiel car la littérature s'avère une vraie passion et la soutenir un défi !

Ferréol Gassackys

REMERCIEMENTS

Les familles Nsangou, Bahoungamana et Nzobabela Yolande remercient très sincèrement les parents, ami(es) et connaissances, qui les ont assistées de près



ou de loin par leur soutien multiforme, lors du décès inopiné le 4 août 2018 à Bratislava (Slovaquie) de leur regrettée fille, sœur et nièce, la nommée Anne-Marie Sylvie Nsangou. Elles tiennent à vous exprimer leur profonde gratitude et à vous remercier de tout cœur.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AS Otoho succède à l'AC Léopards de Dolisie au trône

Deux années seulement après avoir accédé à l'élite du football congolais, l'équipe du département de la Cuvette récolte déjà les fruits. Elle s'apprête, avec beaucoup de plaisir, à recevoir son tout premier trophée national.



L'AS Otoho, mathématiquement championne du Congo/Adiac

L'AS Otoho, vice-championne la saison dernière, a enfin franchi un palier. Elle a renforcé ses chances de gagner cette fois-ci le titre national en imposant une défaite de 4-0, le 27 septembre à Owando, à l'AC Léopards de Dolisie.

AS Otoho championne du Congo, ce n'est pas encore officiel. Mais les calculs ne changeront pas la donne, à l'issue de la dernière rencontre qui la mettra aux prises, dans son fief à Owando, aux Diables noirs. Un match non programmé pour le moment. L'AS Otoho va succéder donc à l'AC Léopards de Dolisie, champion au terme des éditions 2016 et 2017. Avec soixante-quatorze points au compteur, aucun de ses poursuivants ne peut la devancer ni l'égaliser. L'AS Otoho doit ce succès grâce aux matches bien négociés à domicile. Elle n'a perdu aucune rencontre sur la pelouse du stade Marien-Ngouabi et n'a pas non plus concédé de matches nuls. AS Otoho a su redresser également la barre par rapport à la saison dernière, en ne perdant pas beaucoup de points à l'extérieur (trois défaites et deux matches nuls). Sa saison aura été plus parfaite si elle avait remporté la finale de la Coupe du Congo qu'elle dis-

putait pour la première fois d'ailleurs. L'AS Otoho avait courbé l'échine aux tirs au but après un score de 0-0. Dommage aussi que sa première prestation en Ligue africaine des champions ait laissé les traces qu'il faudra vite gommer, maintenant que la place de la Ligue des champions lui est revenue.

En rappel, l'AS Otoho avait bien négocié son premier match africain, en l'emportant devant Mouloudia d'Alger 2-0, avant d'être sévèrement corrigée à Alger 0-9. Pour aller loin dans cette compétition de haut niveau qui n'est pas à comparer avec la Coupe de la Confédération, il faut avoir une ossature à la taille des ambitions.

La Coupe de la Confédération est la compétition à laquelle participeront les Diables noirs. Vainqueurs de la coupe du Congo, les Diablotins visaient de faire un doublé cette saison, malheureusement ce rêve ne sera plus une réalité. Le compteur des jaune et noir va s'arrêter à soixante-treize points s'ils gagnent les trois matches qui leur restent (Nico-Nicoyé, Cara et l'As Otoho).

James Golden Eloué

NÉCROLOGIE



Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arcpe) a le profond regret d'informer tout le personnel de l'Arcpe et l'ensemble des acteurs des secteurs des Postes et des communications électroniques du décès inopiné du directeur des Réseaux et services de communications électroniques de ladite agence, M. Sandé Ndé, le 27 septembre 2018, à Pointe-Noire. L'Arcpe présente ses condoléances les plus attristées à la famille éprouvée.



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 014-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018 (SERVICES DE CONSULTANTS)



Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732
N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

« Recrutement d'un cabinet ou d'une entreprise de travaux agricoles chargée d'apporter une assistance à l'entrepreneuriat rural féminin des Groupements coopératifs du District de MINDOULI »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF) ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est prévu des fonds pour l'entrepreneuriat féminin en zone rurale. A cet effet l'Unité de gestion du PACIGOF entend affecter une partie de ces ressources pour le « Recrutement d'un cabinet ou d'une entreprise de travaux agricoles chargée d'apporter une assistance à l'entrepreneuriat rural féminin des Groupements coopératifs du District de MINDOULI »

2. L'objectif général de cette activité est d'apporter une assistance matérielle, semencière et technique aux femmes productrices des groupements coopératifs afin de renforcer leur autonomie au travers d'activités productives.

3. Plus spécifiquement il s'agira :

- Acquérir par le biais d'un partenariat avec un prestataire

ayant une expérience dans la zone, le petit matériel agricole, les machines légères et les semences nécessaires conformément aux spécifications techniques ;

- Préparer dans les meilleurs délais les sites de production devant abriter ces équipements ;
- Assurer la distribution du matériel et les semences dans les délais ;
- Accompagner les bénéficiaires dans la préparation des sites et à la réalisation des semences ;
- Assurer le renforcement des capacités des membres desdits groupements.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets ou entreprises agricoles intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés ou entreprises doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations (documentation, référencement des prestations similaires en milieu rural, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des Groupements ; coopératifs, etc.). Les cabinets peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste res-

treinte.

5. Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/ envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 19 octobre 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « AMI n°014-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018 - Recrutement d'un cabinet ou d'une entreprise de travaux agricoles chargée d'apporter une assistance à l'entrepreneuriat rural féminin des Groupements coopératifs du District de MINDOULI » :

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10 ;
E-mail : pacigofcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 27 septembre 2018

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 015-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018 (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732
N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

« Recrutement d'un cabinet ou d'une entreprise de travaux agricoles chargée d'apporter une assistance à l'entrepreneuriat rural féminin des Groupements coopératifs du District de Sibiti »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF) ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est prévu des fonds pour l'entrepreneuriat féminin en zone rurale. A cet effet l'Unité de gestion du PACIGOF entend affecter une partie de ces ressources pour le « Recrutement d'un cabinet ou d'une entreprise de travaux agricoles chargée d'apporter une assistance à l'entrepreneuriat rural féminin des Groupements coopératifs du District de Sibiti »

2. L'objectif général de cette activité est d'apporter une assistance matérielle, semencière et technique aux femmes productrices des groupements coopératifs afin de renforcer leur autonomie au travers d'activités productives.

3. Plus spécifiquement il s'agira de :

• Acquérir par le biais d'un partenariat avec un prestataire ayant une expérience dans la zone, le petit matériel agricole, les machines légères et les semences nécessaires conformément aux spécifications techniques ;

- Préparer dans les meilleurs délais les sites de production devant abriter ces équipements ;
- Assurer la distribution du matériel et les semences dans les délais ;
- Accompagner les bénéficiaires dans la préparation des sites et à la réalisation des semences ;
- Assurer le renforcement des capacités des membres desdits groupements.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets ou les entreprises de travaux agricoles intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets ou les entreprises de travaux agricoles intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations (documentation, références des prestations similaires en milieu rural, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des Groupements ; coopératifs, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt

manifesté par un cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/ envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 19 octobre 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « AMI n°015-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018 - Recrutement d'un cabinet ou d'une entreprise de travaux agricoles chargée d'apporter une assistance à l'entrepreneuriat rural féminin des Groupements coopératifs du District de Sibiti » :

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10 ; E-mail : pacigofcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 27 septembre 2018

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Le programme de gouvernance de Vital Kamerhe évalué à 114 milliards de dollars pour cinq ans

S'estimant incarner une alternative crédible du changement, le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC) recommande, dans son projet, de rétablir l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue de la République.

« J'aime le Congo, nous aimons le Congo ». Tel est l'intitulé du programme de gouvernance dont est porteur Vital Kamerhe. Son application, pense-t-il, est à même de redresser le pays pour en faire un véritable pôle de développement en Afrique. A l'instar d'autres candidats à la présidentielle de décembre prochain, qui ont eu à présenter leurs programmes d'action, le président de l'UNC s'est livré au même exercice, le 28 septembre, en présence des journalistes, de ses partenaires politiques de l'opposition et de ses partisans. Le programme est évalué à cent quatorze milliards de dollars et s'étale sur cinq ans avec, à la clé, vingt



Vital Kamerhe

axes prioritaires touchant notamment l'éducation, la santé et la sécurité.

Vital Kamerhe a mis un accent sur le leadership national actuel qui, d'après lui, n'est pas de nature à insuffler une dy-

namique de changement dans le pays. Se disant prêt, avec le concours de tous, à incarner le changement dont le peuple a besoin, le candidat de l'UNC à la présidentielle a stigmatisé l'absence au pays d'un

leadership fort avec, pour corollaire, le dysfonctionnement des institutions. Son plaidoyer pour l'instauration d'un nouveau leadership rassembleur et visionnaire tient justement à son constat de carence de l'autorité de l'Etat qu'il promet de rétablir, une fois élu. « Mettre en place un nouveau leadership au service du peuple, de la nation, de l'Afrique et du monde. Exiger l'exemplarité et la redevabilité des dirigeants, assurer le bon fonctionnement des institutions en observant strictement le principe de séparation des pouvoirs », tels sont les grands axes sur lesquels Vital Kamerhe entend fonder son action pour rétablir l'équilibre institutionnel et social.

Le président de l'UNC reste convaincu que le problème de la République démocratique du Congo (RDC) est avant tout celui du manque d'un leadership susceptible de booster son développement,

alors qu'elle jouit de tous les atouts pour être compétitive à l'échelle internationale. « La RDC est une chance pour l'humanité. A travers ce programme, nous voulons réveiller cet éléphant qui est en train de dormir à cause du leadership actuel. Nous avons tout pour nourrir l'Afrique. Tout pour être parmi les nations puissantes. Tout pour que le peuple soit dans de bonnes conditions. Mais, malheureusement, il y a le leadership qui pose problème », a-t-il déclaré.

Parmi les vingt piliers constitutifs de son programme de gouvernance, l'on peut citer, entre autres, la refondation de l'Etat, la sécurité, la lutte contre la corruption, la concussion, l'impunité et les anti-valeurs, l'éducation, la santé, l'assainissement des finances publiques, les infrastructures et l'aménagement du territoire, l'agriculture, l'eau, l'énergie.

Alain Dasso

DIPLOMATIE

Bruxelles et Kinshasa sur la voie d'une reprise des relations bilatérales

Les deux capitales affichent de plus en plus leur volonté de réduire les dangers des incompréhensions et des malentendus afin de repartir sur de nouvelles bases.

Les autorités congolaises et belges ont, depuis un temps, décidé de mettre un terme à la tension qui a noirci le ciel des relations diplomatiques entre Bruxelles et Kinshasa. Des appels de pied sont signalés de part et d'autre, sans que cela ne soit concrétisé de manière officielle. Toutefois, la volonté est là, perceptible, de passer l'éponge sur une vile polémique qui, à terme, n'aura profité à aucune des parties. « (...) Il y a une volonté de mieux se comprendre, de réduire les dangers des incompréhensions et des malentendus », a déclaré le Premier ministre belge, Charles Michel, au sortir de l'audience que lui a accordée, le 28 septembre, le président Joseph Kabila Kabange, en marge de la 73^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York.

Cette rencontre qui fait suite à une série d'autres est censée poser les bases d'une reprise imminente des relations diplomatiques entre les deux pays. Pour l'homme d'Etat belge, l'entretien de près d'une heure avec Joseph Kabila « était positif et surtout très utile pour essayer d'avoir une bonne compréhension de part et d'autre sur la manière d'envisa-



Le président Joseph Kabila et le Premier ministre belge, Charles Michel

ger nos relations bilatérales ». Les questions géopolitiques, les relations entre l'Europe en général et l'Afrique étaient au centre des échanges, sans oublier la dimension bilatérale de l'axe Kinshasa-Bruxelles qui a beaucoup souffert de cette déconvenue diplomatique. « J'espère qu'on pourra enregistrer des progrès. J'espère que cet entretien - c'est mon sentiment - a été plutôt utile et positif et devrait plutôt conduire à améliorer à l'avenir la compréhension entre

la RDC et la Belgique et améliorer donc nos relations bilatérales, dans l'intérêt

de nos populations respectives », a indiqué Charles Michel.

Le fil du dialogue n'a jamais été rompu

L'officiel belge a néanmoins reconnu que le fil du dialogue avec les autorités congolaises n'a jamais été rompu, nonobstant la rupture des relations au bas niveau entre la République démocratique du Congo (RDC) et la Belgique. « Le canal de contact a toujours été maintenu, y compris pendant les derniers mois, quand il y avait des difficultés diplomatiques entre les deux pays

», a-t-il indiqué, tout en saluant « la volonté de pouvoir rester en contact étroit, au plus haut niveau avec les autorités congolaises ». Et déjà, le gouvernement congolais qui a toujours laissé une porte ouverte à une possible reprise des relations diplomatiques avec Bruxelles attend de celle-ci le premier geste susceptible de décanter une situation qui n'a que trop duré.

La RDC recommande, en effet, la levée des sanctions de l'Union européenne contre quatorze de ses personnalités avant d'autoriser la Maison Schengen à rouvrir ses portes. « Nous attendons que la Belgique puisse comprendre que nous sommes un Etat souverain puisque c'est elle qui a commencé à nous mettre sous un régime des sanctions », avait déclaré, en

son temps, Lambert Mende, porte-parole du gouvernement.

Rappelons que la RDC a demandé, le 24 janvier dernier, la cessation immédiate des activités de la nouvelle agence belge de développement et la fermeture de la Maison Schengen, structure consulaire de délivrance des visas pour tous les pays de cet espace gérée par l'ambassade de Belgique en RDC. Une décision consécutive à la suspension de la coopération bilatérale entre les deux pays décidée par cette dernière.

A.D.

SANTÉ

Les médecins échangent sur le cancer de l'enfant à Pointe-Noire

Le service de cancérologie de l'hôpital général Adolphe-Sicé, en collaboration avec cet hôpital, a organisé, le 27 septembre, une matinée scientifique sur le diagnostic précoce des cancers pédiatriques. Une activité qui s'inscrivait dans le cadre de la lutte contre les cancers pédiatriques dans la ville océane.

L'activité a réuni les médecins et le personnel soignant de plusieurs hôpitaux de la ville. Elle a eu pour but d'interpeller le personnel de santé à travers les différentes communications afin d'adopter des stratégies visant à améliorer le diagnostic des enfants atteints de cancer.

À cet effet, cinq communications ont été faites, suivies d'échanges courtois dans un esprit participatif. Tour à tour, ont été exposés: « *Le cancer de l'enfant : signes d'alerte* » par le Dr Armand Thouassa, cancérologue, chef de service à l'hôpital général Adolphe-Sicé (HGAS); « *Les leucémies chez l'enfant* » Par le Dr Kanza, pédiatre à l'hôpital régional des armées et le Dr Okouango, hématologue; « *Vaccinations et cancers* » par le Dr Aimé Bondoho, pédiatre à l'HGAS; « *Une activité d'oncologie pédiatrique* » par le Dr Stevy Makouanzi, cancérologue à l'HGAS; « *Sarcome myofibroblastique de bas garde de la langue du nourrisson à propos d'un cas* » par le Dr Sylvain Diembi, Orl et chirurgien cervico-maximo-faciale. Une communication sur l'appui du Groupe franco-africain d'oncologie pédiatrique par le Dr Stevy Makouanzi a mis fin aux exposés.

Ces communications ont été faites pour éveiller les consciences et susciter la mobilisation générale contre la maladie. Ainsi, il



Une vue de la salle lors de la journée scientifique sur le cancer de l'enfant/Adiac

a été suggéré, à la fin de la matinée scientifique, la mise en place d'un groupe de travail sur des rayons de travail pluridisciplinaire, eu égard à la constance dégagée lors des échanges sur la mutualisation des efforts avec en ligne de mire de prouver que cette maladie peut être soignée en Afrique, y compris à Pointe-Noire. Appuyant cette approche, Jean Raoul Chocolat, directeur général de l'HGAS, a énoncé les initiatives prises par sa structure face à cette maladie. Dans un délai très court, il sera mis en place un registre de cancer à Pointe-Noire qui va également couvrir les départements de la Bouenza, de la Lékoumou, du Niari et

du Kouilou. À cela, s'ajouteront l'appui aux différents processus de lutte contre le cancer, notamment l'opérationnalisation de l'unité d'oncologie pédiatrique, en partenariat avec la Fondation Calissa-Ikama; l'acquisition très prochaine des anti cancéreux à moindre coût, en collaboration avec les laboratoires Roch pour la prise en charge des pathologies cancéreuses chez l'adulte; le renforcement des activités de chirurgie cancéreuse à l'HGAS.

Signalons que la plupart des cancers de l'enfant se manifestent par des symptômes non spécifiques. Ce qui peut entraîner des diagnostics tardifs, dimi-

nuant ainsi l'efficacité des traitements surtout dans les pays à revenus faibles où l'on se heurte à plusieurs obstacles, précisément les difficultés liées à l'accès aux services de santé et l'insuffisance des services de diagnostic.

À Pointe-Noire, sur cent trente cas diagnostiqués en 2017, les cancers de l'enfant en ont représenté dix-huit. La répartition des types de cancer chez l'enfant diffère considérablement de celle de l'adulte ainsi que les facteurs de risque.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

L'analphabétisme, une pesanteur sociale à casser

Cette humeur nous a été inspirée par la campagne de vaccination contre la fièvre jaune, lancée le 26 septembre à Pointe-Noire. Avec regret, on a écouté, dans le quartier de la Base, non loin de l'école des Trois martyrs où se déroulait celle-ci, deux familles en train de se poser la question: « *Qu'est-ce que le vaccin va nous apporter? Au lieu que ce soit la nourriture, on nous emmène le vaccin?* ».

De tels propos, à première vue banals, sont l'expression d'un analphabétisme très déconcertant. N'eussent été les efforts des voisins pour ramener ces familles à la raison, en leur expliquant le bienfondé de la vaccination pour le corps humain, elles allaient refuser catégoriquement d'y aller. Pire encore, l'une de ces deux familles n'était même pas au courant qu'une épidémie de fièvre jaune s'était déclenchée

à Pointe-Noire, le quartier dans lequel elles habitent n'étant pas encore « visité » par cette maladie. Un tel comportement met à nu l'attitude de certains citoyens qui refusent à la fois des mesures préventives, voire curatives pour se mettre à l'abri des maladies. Et ce sont toujours les autres de la famille qui sont accusés de sorcellerie au cas où la maladie viendrait à attaquer l'un des membres. D'ailleurs, c'est ce qui était arrivé dans une contrée, quand l'épidémie du virus d'Ebola s'était déclarée il y a quelques années dans notre pays. Des gens rejetaient les affirmations scientifiques résultant des laboratoires, préférant jeter l'anathème sur des oncles, tantes et autres parents qu'ils indexaient de sorciers.

Toujours à propos de cette vaccination contre la fièvre jaune, on a aussi entendu certains déclarer, «

la vaccination est faite pour les enfants, non pas pour nous des adultes ». Des paroles qui ont mis mal à l'aise le crieur public qui passait de rue en rue appelant la population à aller se faire vacciner. Outré, il était obligé de prendre son temps pour expliquer qu'« *il y a des vaccins pour enfants pour certaines maladies, des vaccins pour tout le monde, des vaccins que l'on ne peut pas administrer ni aux enfants ni aux femmes enceintes, etc.* ».

Ce genre de conception traduit à la fois l'analphabétisme et le manque de communication dans les localités où l'épidémie peut se déclencher. Car comment comprendre que des gens vivant dans une localité où la maladie s'est déclenchée, bien qu'habitant un arrondissement ou un quartier où les cas suspects ou confirmés n'ont pas encore été signalés, peuvent-ils avoir de telles

réactions réfractaires vis-à-vis des mesures préventives?

Aujourd'hui, il s'agit de Pointe-Noire, la ville où la maladie s'est déclenchée. Quelle serait alors l'attitude des habitants d'autres localités, où aucun cas, même virtuel de cette épidémie, n'est signalé? Dans ces conditions, l'idée dominante serait le rejet catégorique de la campagne de vaccination, donnant plutôt libre cours à des interprétations sans queue ni tête, à cause des pesanteurs culturelles.

Il est souhaitable qu'en plus des trois langues, le français, le lingala et le kituba, des communications pour ce type de campagne soient faites aussi en langue du terroir pour vite convaincre une catégorie des personnes réfractaires. La vaccination sauve des vies et c'est le pays qui gagne.

Faustin Akono



NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE

Composez *121*4#



LE RESEAU DES SMARTPHONES

INTERVIEW

Belinda Ayessa : « Il était important qu'on associât des personnalités et des institutions dont l'expertise et l'intérêt sont au fait de ce sujet »

Etre un lieu de mémoire, c'est tout le sens que la directrice du Mémorial Pierre-Savorgnan-De Brazza donne au colloque scientifique international sur l'histoire du Royaume Kongo que son musée va abriter, du 2 au 3 octobre. Elle a bien voulu répondre aux questions des «Dépêches de Brazzaville» sur le sujet. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Un colloque sur l'Histoire du Royaume Kongo se tiendra à Brazzaville les 2 et 3 octobre, très précisément dans le cadre du Mémorial Pierre-Savorgnan-De Brazza que vous dirigez. Pourquoi ce lieu a-t-il été choisi ?

Belinda Ayessa (B.A.) : Permettez, avant de répondre à votre question, que je rende ici un bel hommage aux universitaires, heureux initiateurs du colloque scientifique international, lequel projet a rencontré mon assentiment et bien entendu notre accompagnement. De même, notre reconnaissance à l'Unesco qui a consacré un chapitre important dans le volume 5 de son histoire générale de l'Afrique. Cette institution sera bien présente.

Pour revenir à votre question, le choix du Mémorial Pierre-Savorgnan-De Brazza comme cadre de ce colloque n'est pas seulement suscité par les principes d'unité de lieu et d'unité d'action, comme on dit dans l'art théâtral. Il l'est aussi par ce qu'est le Mémorial. Le seul mérite du Mémorial est d'être ce qu'il est, précisément un lieu qui rend possibles les conditions de rencontres et d'échanges pour nous ouvrir aux nécessités fécondantes de notre culture et de notre histoire. Mais je ne vais pas non plus mégoter sur l'honneur qui nous est fait pour accueillir un événement d'une telle ampleur. Vous savez bien que la vocation du Mémorial est essentiellement culturelle. C'est d'être le creuset d'un bouillonnement culturel. Dans la droite

ligne de ce qu'il représente dans notre pays. Et, concernant le colloque sur le Royaume Kongo, je vais tisser la métaphore théâtrale en disant que le décor est planté, les acteurs apprêtés et le rendez-vous pris pour les 2 et 3 octobre.

L.D.B. : De nombreuses personnalités venues aussi bien de pays africains que de grandes organisations internationales y participeront. Cela veut-il dire que l'ancien Royaume Kongo est perçu aujourd'hui comme l'une des clés de l'Histoire du continent africain ?

B. A. : Certains de nos concitoyens ne se rendent peut-être pas compte de l'étendue, tant par l'histoire que par la géographie, du sujet de ce colloque. Il s'agit d'une entité politique, culturelle et administrative qui part des territoires du nord de l'Angola, couvrant le Cabinda ainsi qu'une partie du Gabon, et s'étendant sur toute la région sud du Congo et l'extrémité occidentale de l'actuelle République démocratique du Congo (RDC). Ensuite, en tenant compte du fait migratoire, on situe le développement de ce royaume à partir du VII^e siècle. Et il atteint son apogée au crépuscule du Moyen-âge européen. Une telle longévité offre suffisamment de voies d'approches de l'organisation politique de ce royaume, ses modes de régulations des conflits, ses stratégies de survie face à l'Europe, ses structures sociales, ce que Georges Balandier a tout simplement titré « La vie quotidienne dans le Royaume de Kongo ». Il était

donc normal qu'on associât des personnalités et des institutions dont l'expertise et l'intérêt sont au fait de ce sujet. Le Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues Africaines (Cerdotola), qui met en valeur le patrimoine africain à travers l'étude des traditions orales et écrites, sera également représenté. Des universitaires de renom de la RDC seront également représentés.

L.D.B. : Le colloque que vous organisez abordera les sujets les plus divers. Il permettra donc de mieux connaître les bases sociales, culturelles, coutumières sur lesquelles le Royaume Kongo s'est construit. Ces données seront-elles rassemblées et diffusées afin de contribuer à la réécriture de l'Histoire de notre continent qui se dessine ?

B.A. : Absolument. Nous mettrons à la disposition du public, dans des délais raisonnables, les actes de ce colloque sous forme d'ouvrage. Sa diffusion devra permettre, j'en suis sûre, de contribuer à faire connaître l'histoire africaine qui est un sujet inépuisable. Et pour l'historiographie du Royaume Kongo, par exemple, les chroniques et autres sources sont repérables déjà au XVI^e siècle. C'est vous dire combien la tâche est exigeante de pouvoir retracer l'histoire à partir des travaux aujourd'hui disponibles. Il est heureux de constater que des historiens des deux Congo, de l'Angola, à la suite de tant d'autres comme Pigafetta, du père Van Wing ou



de Jan Vansina, n'ont jamais abandonné ce champ de recherche. L'occasion est donc toute donnée de faire l'état de la question, comme on dit.

L.D.B. : Faut-il conclure de la tenue du colloque sur le Royaume Kongo que le Congo, en général, et Brazzaville, en particulier, entendent contribuer de façon décisive à cette réécriture, tout comme d'ailleurs y a contribué le retour chez nous des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza il y a douze ans ?

B.A. : La part que prend notre pays dans cette réécriture n'est pas négligeable. Et je le dis sans vanité. L'on se rappellera qu'en août 1983, le Congo avait accueilli une grande rencontre sur l'histoire africaine sous l'égide de l'Unesco. Qu'il s'agisse de l'histoire de l'Afrique, en général, ou de l'histoire du Congo, en particulier, l'expertise et le soutien n'ont jamais manqué. Je voudrais profiter de la tribune que vous m'offrez pour dire toute ma gratitude aux autorités de notre pays, à commencer par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui ont porté à cœur l'idée et la tenue de ce colloque. Quant aux retombées du colloque, il faut se situer sur le long terme. Il faudra organiser la réception

des actes de ce colloque, pas seulement par des universitaires mais envisager une explication de leur contenu pour le grand public et-pourquoi pas ?-à travers des ateliers de vulgarisation.

L.D.B. : Un nouveau bâtiment est en cours de construction dans l'enceinte du Mémorial. Il permettra de rassembler les archives de la grande aventure que vécut Pierre Savorgnan de Brazza et d'organiser des conférences, des débats, des échanges sur notre propre Histoire. Le colloque sur le Royaume Kongo marque-t-il le début de ce processus ?

B.A. : Je situerais la problématique du colloque sur le Royaume Kongo dans la vocation inaugurale du Mémorial : être un lieu de mémoire. Cela signifie que l'on ne reste pas enligné sur un passé, introuvable dans son intégralité mais que l'on soit porté sur ce qui constituerait pour nous des manières de raviver les leçons de ce passé. En tenant compte de cet effort de relecture historique, les nouvelles structures en construction auxquelles vous faites allusion aideront à élargir le cadre de nos activités. Vous voyez donc qu'il y a bien des chantiers à mettre en route pour l'avenir.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFLEXION

Sur le Royaume Kongo

Exceptionnel à tous égards sera sans aucun doute le colloque sur l'Histoire du Royaume Kongo qui se tiendra cette semaine à Brazzaville. Exceptionnel parce qu'il réunira, quarante-huit heures durant, les meilleurs spécialistes de cette partie du continent africain et permettra de mieux connaître ce que fut dans les siècles antérieurs la vie des dizaines de millions d'êtres humains qui y vivaient. Exceptionnel aussi car il se déroulera en plein cœur d'une ville chargée elle-même d'Histoire, très précisément dans le jardin du Mémorial où repose depuis douze ans Pierre Savorgnan de Brazza. Exceptionnel, enfin, parce que de puissantes et prestigieuses institutions comme l'Unesco et l'Organisation internationale de la Francophonie y participeront activement.

L'Histoire du Royaume Kongo est en réalité celle de l'Afrique centrale tout

entière. Elle s'est donc déroulée sur l'espace immense qu'occupe le Bassin du Congo depuis la nuit des temps, a connu des périodes fastes et vécu de terribles épreuves dont la colonisation par les puissances de l'Europe occidentale ne fut pas la moindre, a donné naissance à une civilisation unique dont le colloque de Brazzaville permettra de mieux connaître les ressorts. Bref et pour faire court, elle va retrouver à la faveur de ce moment d'exception la place qui lui revient de droit dans la mémoire collective du continent.

Si nous évoquons ici ces questions, c'est, bien sûr, pour rendre par avance un hommage mérité aux universitaires qui travaillent sur ces questions depuis des années et qui vont apporter des réponses précises aux questions que soulève la longue et très riche histoire du Royaume Kongo. Mais c'est aussi pour souligner le fait que la recherche

de la vérité qui sera au centre des débats à venir dans les quatre panels du colloque - «Existence et mode de vie », Pont entre les différentes aires culturelles», «Arts et littérature», «Femmes et sociétés» - s'inscrit dans le lent et difficile processus de construction, ou plus exactement de reconstruction d'un espace régional cohérent, capable de résoudre les problèmes du temps présent et de redonner à cette partie du monde la place qui lui revient naturellement.

Alors que l'Afrique centrale fait face à des tensions de différentes natures qui menacent l'avenir immédiat de ses peuples revisiter l'Histoire comme le fera le colloque sur le royaume Kongo va opportunément rappeler ce qui a longtemps uni les peuples au lieu de les séparer et qui pourrait bien les réunir à nouveau dans le futur proche. Dans cette grande affaire, l'histoire,

les coutumes, les traditions, la culture, les langues, la nature même joueront à coup sûr un grand rôle.

Revisiter le passé pour en tirer les justes enseignements est bien une étape essentielle, incontournable du processus d'intégration régionale que nous voyons année après année se dessiner sous nos yeux.

Ajoutons pour conclure très provisoirement sur le sujet que le fait d'organiser une telle rencontre à quelques mètres du lieu où repose Pierre Savorgnan de Brazza porte en lui un message fort qui est celui du respect de l'autre, de son mode de vie, de ses traditions, de son histoire. Autant de valeurs sur lesquelles se sont toujours construites les communautés humaines dignes de ce nom sur les cinq continents que compte la planète.

Jean-Paul Pigasse